

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2008

Désignation de l'entreprise <u>LIBRAL'TITUDE</u>				Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise <u>100 RUE DES ROSIERS 92500 RUEIL MALMAISON</u>					
Numéro SIRET* <u>4 8 4 4 8 0 2 3 1 0 0 0 1 4</u>					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>17</u>		
				Exercice N clos le <u>31122007</u>	Exercice N-1 clos le <u>31122006</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial * 010	012		
		Autres * 014	016	10 000	
	Immobilisations corporelles * 028	030			
	Immobilisations financières * (1) 040	042			
	Total I (5) 044	048	10 000	10 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050	052		
		Marchandises * 060	062	22 508	1 500
	Avances et acomptes versés sur commandes 064	066			
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés * 068	070		1 446
		Autres* (3) 072	074	7 163	269
	Valeurs mobilières de placement 080	082	(7)	(7)	
	Disponibilités 084	086	9 449	14 143	
	Charges constatées d'avance* 092	094			
Total II 096	098	39 113	17 351		
Total général (I + II) 110		112	49 113	17 351	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120			28 500	2 500
	Écarts de réévaluation 124				
	Réserve légale 126			16	
	Réserves réglementées* 130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132			4 000	4 000
	Report à nouveau 134			302	
	Résultat de l'exercice 136			(6 215)	318
	Provisions réglementées 140				
	Total I 142			26 603	6 818
Provisions pour risques et charges Total II 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166			7 533	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 172		14 976	14 976	10 533
Produits constatés d'avance 174					
Total III 176			22 510	10 533	
Total général (I + II + III) 180				49 113	17 351
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		10 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B (2008)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise LIBRALTITUDE		Néant <input type="checkbox"/>		
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				31122007	31122006	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	63 430	33 928
	Production vendue { biens services* } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		217		218	13 791	3 715
				222		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée*			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
	Autres produits			232	77 221	37 643
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	61 343	30 147
	Variation de stock (marchandises)*			236	(21 008)	(1 500)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	522	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail - mobilier.....- immobilier : ..)			242	39 849	7 672
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243 229)			244	1 539	726
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	422	231
	Total des charges d'exploitation (II)				264	82 666
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 445)	368
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	8	
	Produits exceptionnels (IV)			290		7
	Charges financières (V)			294	231	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	547	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		56
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	(6 215)	318
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art .39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-not)			324		
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330		
	Entreprise nouvelle (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies) 987	Zone franche Corse (44. décies) 988		342	
	reprise d'entreprises en difficultés(44. septies) 981	Jeune entreprise innovante(44. sexies A) 989	Pôle de compétitivité (44. undécies) 990		350	
Divers*, (dont : Investissements outre-mer 344		créance due au report en arrière du déficit* 346				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1	Déficit col. 2	
				352	354	6 215
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *..... dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col. 2	
				370	372	6 215
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380			n° du centre de gestion agréé : 388	
Montant de la T.V.A collectée 374	18 515	Effectif moyen du personnel* : 376		dont apprentis: _____	handicapés: _____	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	15 874	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2033-E 2008

Désignation de l'entreprise : <u>LIBRALTITUDE</u>		Néant <input type="checkbox"/> **
Exercice ouvert le : 01012007 et clos le : 31122007 Durée en nombre de mois <u>12</u>		
I	PRODUCTION DE L'ENTREPRISE	
	Ventes de marchandises	961 63 430
	Production vendue - Biens	991
	Production vendue - Services	992 13 791
	Production stockée	964
	Production immobilisée	965
	Subventions d'exploitation perçues	966
	Autres produits	967
	Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	993 13 791
	TOTAL A	994 91 012
II	CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)	
	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	969 61 343
	Variation de stock (marchandises)*	970 (21 008)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	971 522
	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	972
	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	973 39 669
	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle.	974
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	985
	Autres charges	975 422
	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	976
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	977
	TOTAL B	978 80 948
III	VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	
	TOTAL A - TOTAL B	979 10 064
* voir notice au verso		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature , cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre). ** Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 969 à 974, 975 et 976 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 965 et portées en ligne 985.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent; elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)



N° 2065
(2008)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012007 et clos le 31122007 Régime simplifié d'imposition ou réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) (cocher la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SERVICE DES IMPOTS DE NANTERRE SUD-OUEST, 235 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU, 92756 NANTERRE CEDEX
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 LIBRALTITUDE
 100 RUE DES ROSIERS
 92500 REUIL MALMAISON FRANCE
 Insp., IFU: 652 N° dossier: 315840 N° Siret: 48448023100014

B ACTIVITÉ
 Activités exercées (souligner l'activité principale) :
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone :

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal ① Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % [] Bénéfice imposable au taux de 15 % [] DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B) 6 215

2 Plus-values à long terme ② [] **2 bis** Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 ou 591 du tableau n°2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1 ② bis) []

2 ter Plus-values ② ter [] **2 quater Plus-values** ② quater imposables au taux de 0% (ou 8% pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007) (art.219a quinquies du CGI) [] **2 quinquies Plus-values exonérées** ② quinquies (article 238 quinquies du CGI) []

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater
 entreprises nouvelles art. 44 *sexies* [] créées en Corse, art. 208 *sexies* [] sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C du CGI) [] zones franche Corse art. 44 *decies* []
 entreprises nouvelles art. 44 *septies* [] créées en Corse, art. 208 *quater A* [] zones franches urbaines art. 44 *octies* ou 44 *octies A* [] Autres dispositifs ③ bis []
 Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies A*) [] bénéfice ou déficit exonéré ③ [] plus-values à long terme imposables aux taux de 15% ou 8% []
 pôle de compétitivité (art.44 *undecies*) [] (indiquer + ou - selon le cas)

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement []
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n°2066 []
3. Crédits d'impôt et imputations
 en faveur de la recherche [] en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise [] ④ prélèvement exceptionnel [] ⑤ Bis Crédit d'impôt pour investissement en Corse []
 crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage [] crédit d'impôt famille [] ⑤ ter réduction d'impôt en faveur du mécénat [] ⑤ autres imputations []

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % []

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie : IMAGIN'AUDIT 14 RUE DU LANDY 93300 AUBERVILLIERS 0153561636
 - du comptable et/ou du conseil [] *
 n° d'agrément du CGA []

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts-comptables** À REUIL MALMAISON, le 22042008

* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : salarié, I : Indépendant).
** Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : noms de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet.

Signature et qualité du déclarant